

tons et des porcs. Je ne puis que comparer le sort du cultivateur de l'Est avec celui du cultivateur de l'Ouest. Il va sans dire, je le répète, que dans l'Est nous avons des années de disette; mais je n'ai pas encore entendu dire que, durant ces années, les cultivateurs de l'Est n'aient pas réussi à produire leurs trois repas par jour. J'entends parler de récoltes qui ont manqué dans l'Ouest, et cette nouvelle prend toujours à mes yeux un aspect tragique. Il n'en est pas ainsi dans l'Est.

L'honorable M. McMEANS: M'est-il permis de dire à l'honorable sénateur que la récolte n'a jamais manqué dans l'Ouest.

L'honorable M. CASGRAIN: Très bien!

L'honorable M. DANDURAND: Ma foi, il y a effondrement dans les prix de la récolte.

L'honorable M. McMEANS: La récolte a pu manquer dans une certaine région, mais elle n'a jamais manqué dans l'Ouest tout entier.

L'honorable M. DANDURAND: Si un effondrement dans les prix de la récolte anéantit le pouvoir d'achat des cultivateurs de l'Ouest, il est tout naturel que nous nous demandions dans l'Est comment ces cultivateurs peuvent vivre. J'aimerais savoir que nos cultivateurs de l'Ouest, quoi qu'il adienne, peuvent être assurés de leurs trois repas par jour. C'est pour aider à rendre cette assurance possible que, il y a quelques sessions, nous avons adopté une loi autorisant les corporations à souscrire aux valeurs mobilières d'une autre corporation formée en vue de prêter de l'argent aux cultivateurs, pour leur permettre de développer la culture mixte. La situation dans l'Ouest me paraît être l'un des plus pressants problèmes de l'heure, et le principal espoir de progrès que je puis entrevoir à présent repose sur une réduction de la production du blé, en vue d'amener une hausse des prix; il repose aussi sur une orientation vers la culture mixte, car si cette culture s'accroît davantage, elle permettra à nos cultivateurs de vivre des produits de leurs fermes.

La session dernière, nous avons consacré quelque temps à l'étude de la situation ferroviaire. Je doute que cette situation se soit fortement améliorée depuis lors. Grâce à la coopération, les deux réseaux ferrés ont réussi à réduire une partie de leurs dépenses. J'ai été quelque peu surpris de constater que la Régie dont l'institution paraissait si nécessaire et si urgente il y a un an, n'ait été constituée que le premier de ce mois. En examinant les économies que les deux compagnies ont réalisées par entente mutuelle, je constate que ces économies ont résulté d'une réduction dans la concurrence; et j'ose dire que toutes les économies qui seront pratiquées à l'avenir

L'hon. M. DANDURAND.

le seront par le même procédé. Toutefois, il peut encore y avoir une certaine efficacité dans la formule: "La concurrence toujours". Je ne m'en tiens pas rigoureusement à cette formule, bien que je reconnaisse que la concurrence est une chose remarquable quand nous pouvons nous en payer le luxe. Je pense que le camion automobile et l'autobus fourniront la concurrence qui pourra être nécessaire.

Nous avons un autre problème très sérieux, que j'aurais peut-être dû mentionner auparavant: le chômage. La politique du retour à la terre est excellente, mais je doute que nous puissions avec succès établir sur le sol quelques dix milliers de citadins. Un grand nombre de ces gens ont poussé dans les villes et les cités et ont été artisans toute leur vie. Quand je pense à leur sort et à la réabsorption forcément lente dans l'industrie, des chômeurs actuels, je suis de plus en plus convaincu que si notre régime capitaliste doit survivre, il nous faut établir un système contributif d'assurance contre le chômage, pour permettre à notre population de franchir les périodes de dépression économique. C'est le devoir de ceux qui passent en ce pays et de tous ceux qui s'intéressent à l'industrie et à toute autre activité urbaine, de s'efforcer de trouver un moyen d'établir, avec la coopération des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, un système contributif d'assurance contre le chômage, afin que puisse être maintenu le régime capitaliste sous lequel nous vivons aujourd'hui. Car aucun régime, si puissant et solide qu'il puisse être, ne peut durer permanemment si une nombreuse partie de notre population ne peut gagner sa vie sous un tel régime.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Honorables sénateurs, c'est à cause d'une coutume longuement éprouvée, coutume qui, je suppose, m'impose un devoir, que je suis forcé de dire quelques mots en ce moment, et non à cause d'une ferme conviction que je puis matériellement ajouter au débat et à l'information des honorables sénateurs.

L'honorable leader de l'autre côté (l'hon. M. Dandurand) s'est, dans son discours, quelque peu étendu sur la Société des Nations, sujet qu'il peut traiter avec plus de maîtrise qu'aucun autre d'entre nous. Je trouve très peu à redire à ses remarques sur cette question. Aux yeux de l'observateur, il ne fait aucun doute que le président des Etats-Unis alors en autorité, lorsqu'il a émis certaines conditions préalables à l'établissement de la paix, a engagé son pays, et il l'a engagé en honneur à maintenir les principes que comportaient ces conditions, et à les incorporer dans la structure du monde. Il semble difficile de croire